

Le ROTARY-CLUB LE VESINET

ET

LA JEUNESSE

- **Bourses d'études post-baccalauréat**
- **Echanges annuel d'étudiants**
- **Rencontres internationales**
- **Echanges familiaux d'été**
- **Echange Nouvelles Générations**
- **Bourses de la Fondation Rotary**

Les bourses d'études post-baccalauréat sont décernées par le Rotary-Club Le Vésinet, les quatre activités suivantes par le District 1 660 du Rotary International (dont dépend le Club) et sous réserve du parrainage du Club, la dernière par la Fondation Rotary après décision du District et sous parrainage du Club



Bourses d'études post-baccalauréat

Le Rotary-Club du Vésinet (Club) accorde à l'étudiant méritant confronté à des difficultés matérielles ne lui permettant pas d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux. En 2014 deux bourses étaient accordées ; pour les années à venir le nombre de bourses dépendra des ressources financières de ce Club.

Elle constitue une aide complémentaire aux ressources de la famille et aux bourses d'état. À ce titre, elle ne peut se substituer à l'obligation alimentaire qui impose aux parents d'assurer l'entretien de leurs enfants, même majeurs, tant que ces derniers ne sont pas en mesure de subvenir à leurs propres besoins.

Les revenus ainsi que les charges de la famille sont pris en compte pour déterminer l'attribution de la bourse dont le montant est fixé annuellement par le Rotary-Club du Vésinet (le Club).

Après examen des dossiers recommandés par les proviseurs le choix du candidat est décidé irrévocablement et sans appel par le Club-Rotary. (voir fiche bourse [Bourses du club modèle 2014 06 02.doc](#))

Durant la totalité de ses études supérieures le maintien de la bourse est soumis à des conditions de progression, d'assiduité aux cours et de présence aux examens

L'attribution définitive de la bourse ne sera acquise qu'après réussite au baccalauréat ou présentation d'un titre ou diplôme admis en dispense ou en équivalence pour l'inscription en première année d'études supérieures et inscription dans un établissement conduisant à un diplôme national de l'enseignement supérieur.

NOUS CONTACTER

Pour nous écrire :

c/o Restaurant du Pavillon des Ibis,
Ile des Ibis,
78110 Le Vésinet

Par e-mail :

info@rotary-vesinet.org



Echange Scolaire d'un an

Les clubs du Rotary International ont la possibilité d'offrir à des jeunes âgés de 15 à 17 ans 1/2 (au moment du départ), enfants de rotarien ou non mais parrainés par un club Rotary, l'opportunité de séjourner dans des familles, rotariennes ou non, dans de nombreux pays du monde au cours d'une année scolaire afin d'y acquérir en plus de la langue une ouverture sur le monde.

Pour les jeunes :

- Il n'y a pas d'autre moyen d'acquérir correctement la pratique d'une langue que l'immersion totale.
- C'est de plus un excellent moyen pour un jeune d'acquérir une grande maturité et apprendre à s'assumer.
- Enfin, c'est en rencontrant d'autres peuples du monde qu'il pourra acquérir à la fois l'ouverture d'esprit et la tolérance indispensables pour se préparer à affronter la vie professionnelle de demain.

Pour les parents :

- C'est une belle opportunité de voir leur enfant devenir un adulte prêt à affronter le monde d'aujourd'hui et avec un minimum de risques du fait de l'accueil dans des familles rotariennes ou sélectionnées par des rotariens.

C'est également pour les familles d'accueil une remarquable expérience d'ouverture d'esprit et de tolérance pour les parents et les enfants restant au foyer; sans compter les nombreuses possibilités de relations amicales permettant d'envisager de voyager à l'étranger

Plus de détail : <http://www.crjfr.org/crj>

OBLIGATIONS DES CANDIDATS

Se soumettre aux règles de l'échange.

- Volonté personnelle de partir (et non celle des parents).
- Ouverture, équilibre, aisance et facilité d'adaptation.
- Niveau scolaire correct.
- Obligation pour la famille qui envoie de recevoir des jeunes en échange.
- Le départ ne peut pas être fonction du résultat à un examen.
- Sélection obligatoire par le club parrain

CONDITIONS FINANCIÈRES

- > Caution de 300 €
- > Frais de voyage et d'assurances à la charge des parents.
- > Frais de dossier : En fonction du district
Ces frais comprennent :
 - Transmission du dossier
 - Inscription,
 - Blazer
 - Cotisation Centre Rotarien Jeunesse
- Les moyens financiers ne doivent pas être un frein

NOUS CONTACTER

Pour nous écrire :

c/o Restaurant du Pavillon des Ibis,
Ile des Ibis,
78110 Le Vésinet

Par e-mail :

info@rotary-vesinet.org



Rencontres internationales d'ETE pour les jeunes

Avant de faire acte de candidature, vérifiez que vous êtes bien disponibles à ces dates là (pas d'examens, de vacances en famille....).

La candidature du jeune doit être approuvée par le club parrain.

Ces rencontres qui prennent la forme de réunions éducatives, culturelles et d'agrément sont organisées par les Districts rotariens et regroupent 15 à 20 jeunes, enfants de rotariens ou non mais parrainés, de nationalités différentes, âgés de 16 à 25 ans, pendant environ 2 à 3 semaines, en général, durant les vacances d'été.

Leur objet est de favoriser les échanges d'idées entre les jeunes, de confronter des points de vue différents.

On distingue :

- Les Rencontres Internationales à l'étranger. Les rencontres ont lieu habituellement en été pendant la période de vacances et durent environ 2 à 3 semaines. Les pays concernés sont ceux de la zone EEMA (Europe et Bassin méditerranéen), les USA et le Canada, pays avec lesquels le CRJ est en relation.
- Les Rencontres en France : elles ont également pour but de favoriser une meilleure compréhension internationale. Ces rencontres s'adressent **uniquement à de jeunes étrangers** en provenance de la région EEMA ainsi que des USA et du Canada.

Frais d'inscription au Centre Rotarien de la Jeunesse : 140,00 € chèque à l'ordre du CRJ

Plus de détail : <http://www.crjfr.org/crj>

Avant de postuler, renseignez-vous sur les démarches administratives (visa...) et le prix des billets (avion, train....).

NOUS CONTACTER

Pour nous écrire :

c/o Restaurant du Pavillon des Ibis,
Ile des Ibis,
78110 Le Vésinet

Par e-mail :

info@rotary-vesinet.org



Echange familial d'été

ATTENTION : Clôture des inscriptions le 28 février

Ils se déroulent, sauf exception hémisphère sud, durant les mois d'été (juin, juillet et août). Les candidat(e)s doivent avoir entre 15 et 19 ans, et être parrainés par un club Rotary.

Tout candidat au programme doit suivre une procédure de sélection et sa candidature doit être approuvée par le club parrain (chaque club et/ou district peut avoir ses modalités propres pour les conditions d'échange).

Le candidat doit rencontrer le YEO et le président du club parrain.

Le but de ces échanges est de faire connaître aux jeunes de nouveaux pays, modes de vie et cultures et de promouvoir ainsi la compréhension et l'amitié internationales ; le langage n'intervient que comme un moyen de contact ; il s'agit d'échanges culturels et touristiques et en aucun cas linguistiques !

Les destinations sont les pays d'EUROPE où le ROTARY est représenté, les USA, le CANADA, l'AFRIQUE DU SUD, l'ARGENTINE, le BRESIL, TAIWAN, l'INDE ...

Dans ce type d'échanges, la réciprocité d'accueil est obligatoire dans la même année.

Le jeune Français est accueilli comme un enfant supplémentaire dans une famille étrangère rotarienne ou non (parfois aux revenus modestes). L'étudiant étranger de la famille hôte est ensuite reçu en France dans les mêmes conditions (l'ordre d'accueil en France et d'envoi à l'étranger est le plus souvent à convenir directement entre familles).

A son retour, le jeune Français adressera à son club Rotary parrain, à son district parrain, et au Centre Rotarien de la Jeunesse, un compte rendu de l'échange qu'il vient d'effectuer, reflétant les impressions retirées. Sur demande de son club parrain, il devra faire une présentation aux membres du club de son échange.

Plus de détail : <http://www.crjfr.org/crj>

NOUS CONTACTER

Pour nous écrire :

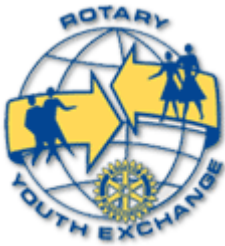
78110 Le Vésinet

c/o Restaurant du Pavillon des Ibis,

Par e-mail :

Ile des Ibis,

info@rotary-vesinet.org



Echange Nouvelles Générations

Les Échanges nouvelles générations sont généralement d'une durée de quelques semaines à six mois. Ils s'adressent à des jeunes ayant terminé avec succès leurs études secondaires ou déjà professionnellement actifs.

Ils peuvent être constitués d'un séjour chez l'habitant, d'un circuit touristique et comprendre un volet professionnel, certains districts proposant des stages spécialisés en fonction de leur situation géographique. Mais ces échanges devront comporter un volet humanitaire ou professionnel important, tel que la participation à une action d'intérêt public, un stage ou une formation professionnelle.

Ils donnent l'occasion aux participants d'être exposés à une culture différente, de vivre une aventure unique et de nouer des amitiés internationales.

Ce programme s'adresse à des étudiants ou jeunes professionnels âgés de 19 à 30 ans. Tout candidat au programme doit être approuvé et parrainé par un Rotary club et passer par un processus de sélection.

Le candidat idéal est motivé, ouvert, équilibré, capable de s'adapter et prêt à remplir efficacement son rôle.

COÛTS

Frais d'inscription au Centre Rotarien de la Jeunesse : 140,00 € chèque à l'ordre du CRJ

Afin de réduire les coûts, ce programme est administré par les membres des Rotary clubs. Les coûts varient d'un district à l'autre. En général, le participant assume les frais suivants :

- Billet aller-retour
- Assurance (responsabilité civile, maladie, hospitalisation, accident, décès, rapatriement) répondant aux critères fixés par les clubs et districts parrains et hôtes.
- Passeports, visas, etc.
- Argent de poche, excursions et visites sur place.

Frais de district (participation aux frais de candidature (équipement, animations, séances d'orientation, logistique...)) : chaque district gère son action et fixe le montant de ces frais (voir sur la page de votre district, ou voir les documents fournis par votre district).

L'inscription n'est pas une garantie de placement et un délai minimum de 3 mois est requis entre la réception du dossier et le début du séjour.

Plus de détail : <http://www.crjfr.org/crj>

NOUS CONTACTER

Pour nous écrire :

78110 Le Vésinet

c/o Restaurant du Pavillon des Ibis,

Par e-mail :

Ile des Ibis,

info@rotary-vesinet.org



Bourses de la Fondation Rotary

Types de bourses

Les bourses d'études annuelles de la Fondation offrent un montant forfaitaire de 26 000 USD pour une année d'études à l'étranger. Ces bourses couvrent le voyage aller-retour, les frais de scolarité pour une année, l'hébergement, les frais de pension et quelques fournitures scolaires.

Un district peut ne pas offrir de bourses. Les personnes intéressées sont invitées à se renseigner auprès du Rotary club de leur région. Les fonds sont versés en dollars américains ou dans la devise appropriée pour un montant équivalent au montant de la bourse en dollars.

Qui peut bénéficier d'une bourse ?

Tout jeune postulant doit répondre aux critères suivants :

- avoir montré d'excellentes capacités sur le plan scolaire, voire professionnel, et être prêt à étudier au moins un an à l'étranger,
- maîtriser la langue de l'établissement d'accueil,
- avoir des ressources insuffisantes pour financer lui-même ou par ses parents ces études.

Les bourses ne peuvent naturellement pas être accordées aux conjoints et aux enfants de Rotariens

NOUS CONTACTER

Pour nous écrire :

c/o Restaurant du Pavillon des Ibis,

Ile des Ibis,

78110 Le Vésinet

Par e-mail :

info@rotary-vesinet.org